

**Renseignements généraux :**

T. MICAT Co-Président	: 07 87 21 14 88
Y. LAGONOTTE Co-Président	: 06 40 78 39 39
E. MICAT Co-Président	: 06 76 09 99 22
S.PROT Secrét.	: 06 77 88 56 11
M. MOUSSEAU Trés.	: 06 89 92 50 80

Licences UFOLEP année 2019/2020

(validité du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020)

Vous voudrez transmettre, impérativement avant le 15 Sept 2019 :

à Sabrina PROT 1 Villaumier 36230 Buxières d'Aillac tel : 06 77 88 56 11

1) pour un renouvellement :

- la demande de renouvellement de licence ci-jointe signée (**bien noter toutes les activités souhaitées**).
- une photocopie du permis moto ou du CASM (recto verso) pour les demandes de licence Moto.
- le certificat médical ci-joint complété par le médecin de votre choix. (bien faire cocher par le médecin les cases activités concernées et le nombre de cases cochées). Pour les licences activité R1 (Randonnée pédestre) le certificat médical est seulement exigé à la 1^{ère} adhésion (sauf si questionnaire de santé nécessite le certificat médical). Pour les licences activité R5 : si compétition, certificat médical tous les ans, si VTT Randonnées, certificat médical tous les 3 ans (sauf si questionnaire de santé nécessite le certificat médical). Ceux pour qui le questionnaire de santé est suffisant transmettent l'attestation de réponse, datée et signée par le licencié.
- un chèque d'un montant correspondant à votre catégorie (dont 5,00 euros d'adhésion au club) **à l'ordre du Team Bethenet.**
- une enveloppe timbrée à 0,73 (1 timbre vert) à votre adresse pour l'envoi de la licence.

2) pour une nouvelle adhésion :

- la demande de licence ci-jointe complétée et signée (**bien noter toutes les activités souhaitées**).
- une photocopie du permis moto ou du CASM (recto verso) : voir encadré ci-dessous) pour les demandes de licence Moto.
- le certificat médical ci-joint complété par le médecin de votre choix. (bien faire cocher par le médecin les cases activités concernées et le nombre de cases cochées).
- un chèque d'un montant correspondant à votre catégorie (dont 5,00 euros d'adhésion au club) **à l'ordre du Team Bethenet.**
- une enveloppe timbrée à 1,76 € (2 timbres verts) à votre adresse pour l'envoi de la licence.

Seuls les dossiers complets seront transmis à l'UFOLEP !!

Le calendrier des sports mécaniques Trophée du Limousin sera disponible sur le site UFOlep de la Creuse dans le courant du mois de Janvier 2020

Attention : le CASM est obligatoire pour toute personne non titulaire du permis moto de la cylindrée pilotée et pour les nouveaux licenciés (première licence FFM ou UFOLEP).

Important, concerne les pilotes éducatifs : licence R6, école de conduite : porter le code 29030 pour l'activité moto cross (école de conduite).

Important, concerne les demandeurs de licences autres que VTT : si vous voulez pratiquer aussi le VTT (R5 26013) il sera demandé un complément d'assurance. Se renseigner auprès de Sabrina).

Nota : l'assurance complémentaire est facultative et personnelle. Si vous souhaitez souscrire, prière nous transmettre votre demande en même temps que le dossier licence. La demande sera transmise à l'UFOLEP.

Important : Sur les demandes de licence, il est indispensable de porter vos numéros de téléphone portable et votre adresse mail, les relations directes en seront grandement facilitées.

Tarifs des licences au verso

Tarifs des licences UFOLEP 2019/2020

Le prix des passeports motos (5,00 euros) et le prix de l'adhésion au club (5,00 euros) sont compris dans le tarif indiqué

Tarifs R6 (Moto Cross) :
(Endurance)
(29034)

Pilote adulte (nés en 2002 et avant) : **155,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Pilote jeune (nés de 2003 à 2008) : **136,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tarifs R6 (Moto Cross) :
(29030)

École de conduite (nés en 2009 et après) : **56,00 €** (dont 5 € adhésion club)
École de conduite (nés en 2003 à 2008) : **59,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Les pilotes qui auront 12 ans en cours d'année sportive et obtenu le CASM pour compétitions devront acquitter le complément pour licence à 136,00 €, soit 77 €.

Tarifs R6 (Randonnées :
(29036) Loisirs)

Pilote adulte (nés en 2002 et avant) : **79,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Pilote jeune (nés de 2003 à 2008) : **59,00 €** (dont 5 € adhésion club)
(Motos homologuées, hors circuits terrains de Cross et compétitions - 29036)

Tarifs R6 (Enduro, Solex) :
(29032)

Pilote adulte (nés en 2002 et avant) : **115,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Pilote jeune (nés de 2003 à 2008) : **95,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tarifs R6 (Auto Kart Cross) :
(29020)

Pilote adulte (nés en 2002 et avant) : **78,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Pilote jeune (nés de 2003 à 2008) : **59,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tarifs R5 (VTT Randonnée) :
(29046)

Adulte (nés en 2002 et avant) : **60,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Jeune (nés de 2003 à 2008) : **39,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tarifs R5 (VTT compet.) :
(26014)

Adulte (nés en 2002 et avant) : **96,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Jeune (nés de 2003 à 2008) : **49,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tarifs R1 (seulement activité marche) :

(22006-22009-22005-22025)

Marcheurs (nés en 2002 et avant) : **39,00 €** (dont 5 € adhésion club)
Marcheurs (nés en 2003 à 2008) : **22,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Dirigeant – Adulte non pratiquant : **36,00 €** (dont 5 € adhésion club)

Tout renseignement sup. sur les licences auprès de Sabrina au n° de tél. indiqué au recto

Rappel : dossier à transmettre impérativement avant le 15 Sept. 2019